LES INDEPENDANTS
Ecoles de Charly sur Marne

INSCRIPTION MARCHÉ DE NOËL

5 ET 6 DÉCEMBRE 2026
A LA SALLE DES ILLETTES

Pour cela, merci de remplir le bulletin d'inscription ci-dessous et de signer le règlement ci-joint et nous les transmettre **avec quelques photos de vos créations** :
lesindependantsdecharly@gmail.com

L'inscription sera validée à réception du paiement.
Les paiements doivent être effectués avant le 15 novembre par virement bancaire (RIB ci-joint).
Nous sommes joignables au 06.31.75.27.61

Tarifs de l'inscription pour les exposants :

- En intérieur : 25 € la table (2 mètres linéaires) - 45 € les 2 tables (4 mètres linéaires) **(maximum 2 tables)**
- En extérieur : 10 € par mètre linéaire
- Associations : 20 € la table (2 mètres linéaires) - 35 € les 2 tables (4 mètres linéaires)

BULLETIN D'INSCRIPTION :

- Nom de l'exposant / Nom de l'entreprise : _____
- Type d'activité / Type de produits exposés : _____
- Adresse complète de l'exposant : _____
- Téléphone : _____
- E-mail : _____
- Nombre de tables souhaitées ? _____

  Intérieur : _____ table(s) = _____€

  Extérieur : _____ mètre(s) = _____ €

  Associations : _____ table(s) = _____ €

- Besoins en électricité : Oui / Non
- Souhaitez-vous offrir un lot pour la tombola organisée lors du marché de Noël ? Oui / Non
- Si oui, veuillez indiquer le type de lot offert : _____

LES INDEPENDANTS
Ecoles de Charly sur Marne

RÈGLEMENT DU MARCHÉ DE NOËL

- **Horaires d'ouverture** : Le Marché de Noël sera ouvert le samedi de 10h à 20h et le dimanche de 10h à 18h. Les exposants doivent être présents et prêts à accueillir le public pendant toute la durée de l'événement.
- **Installation et démontage** : Les exposants peuvent installer leurs stands à partir de 7h et doivent avoir terminé leur installation avant 9h30. Le démontage ne peut commencer qu'après la fermeture du marché.
- **Responsabilité** : Chaque exposant est responsable de son stand, de ses produits et de sa sécurité. L'association décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de dommage.
- **Propreté** : Les exposants sont tenus de laisser leur espace propre et rangé à la fin de l'événement.
- **Annulation** : En cas d'annulation de la part de l'exposant après le 29 novembre 2026, aucun remboursement ne sera effectué.
- L'association se réserve le droit de refuser certaines candidatures si plusieurs personnes proposent les mêmes produits. Dans ce cas, le premier dossier reçu complet et accompagné du paiement aura la priorité.

En signant ce document, j'accepte les conditions de participation et le règlement du Marché de Noël établi par l'Association Les Indépendants de Charly-Sur-Marne

Date et Signature : _____

(date et signature de l'exposant)

RIB POUR LE PAIEMENT PAR VIREMENT BANCAIRE

Intitulé du Compte:

ASSOC. DES PARENTS D'ELEVES
INDEPENDANTS DES ECOLES ET
COLL
18 RUE EMILE MORLOT
02310 CHARLY SUR MARNE

DOMICILIATION

Code établissement	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
10206	00526	98742838790	75

IBAN (International Bank Account Number)

FR76 1020 6005 2698 7428 3879 075

BIC (Bank Identification Code) **AGRIFRPP802**